

**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 4 PIECES**  
**N° B901 AU 9<sup>è</sup> ETAGE**

ENTREE	5.79 m <sup>2</sup>
SEJOUR	22.53 m <sup>2</sup>
CUISINE	6.81 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	6.74 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.20 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.22 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	14.84 m <sup>2</sup>
SDB	4.18 m <sup>2</sup>
SDB	4.91 m <sup>2</sup>
WC	1.04 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE 88.26 m<sup>2</sup>**

TERRASSE 6.80 m<sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 95.06 m<sup>2</sup>**

PAGE 1/2

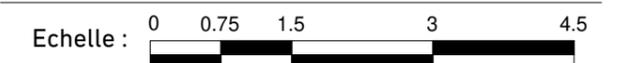
**LEGENDE**

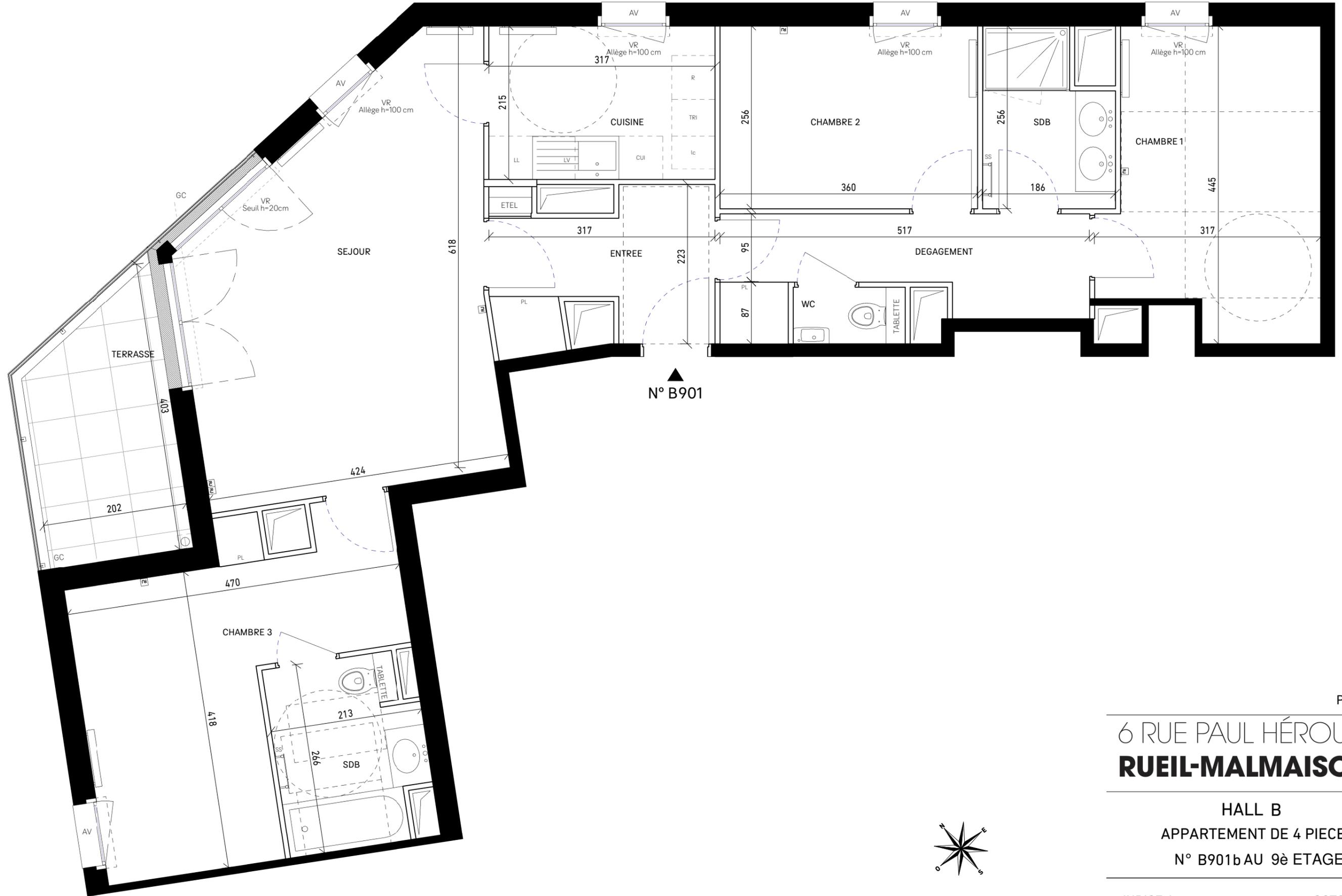
[RJ]	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	—	Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LL	Lave-linge
[---]	Soffite / faux-plafonds	LV	Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	CUI	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
		—	Retombée de poutre



*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, règlementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.*

**INDICE A OCTOBRE 2019**





6 RUE PAUL HÉROULT  
**RUEIL-MALMAISON**92

HALL B  
 APPARTEMENT DE 4 PIECES  
 N° B901b AU 9è ETAGE



*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, règlementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.*